

Préparation à l'examen d'admission en heg Mathématiques (algèbre)

CAF n°3278

Année académique 2018-2019

Durée du cours : 14 semaines

Session automne (14 semaines)	du 18 septembre 2018 au 15 janvier 2019 mardi de 18 h 00 à 21 h 30
Session printemps (14 semaines)	du 24 janvier 2019 au 16 mai 2019 jeudi de 18 h 00 à 21 h 30

Séances 1 x 4 périodes par semaine**Nombre total d'heures** : 56 (1 h = 45')**Objectifs** : Maîtriser le calcul et les outils algébriques et pouvoir l'appliquer dans des contextes concrets (activités commerciales et économiques).**Contenus** :

- algèbre de base (notations, les quatre opérations avec leur lien et l'ordre, comparaison, puissances avec exposants entiers / rationnels) ;
- polynômes et fractions rationnelles (développement, réduction et factorisation, division euclidienne, zéros et signe de l'expression) ;
- équations et inéquations (équations linéaires, quadratiques, inéquations polynomiales et rationnelles, équations bicarrées et irrationnelles) ;
- systèmes d'équations (linéaires et non linéaires) ;
- exploitation graphique des équations et inéquations linéaires et quadratiques.

Références : - E.W. Swokowski, J.A. Cole :
Algèbre, LEP, Lausanne, 2006
- Commission romande de mathématique (CRM) :
Notions élémentaires, Éditions du Tricorne, Genève, 2005

CONTRAT D'INSCRIPTION COURS DE MATHÉMATIQUES - ADMISSION HEG

ANNÉE ACADÉMIQUE 2018-2019

Nom de l'élève : Prénom :
Nationalité : Date de naissance :
Adresse :
..... No postal
Chez e-mail
Tél. :

Je, soussigné(e), m'inscris au cours de mathématiques de la session suivante :

- Session automne** : du 18 septembre 2018 au 15 janvier 2019 (14 semaines, 56 périodes)
 Session printemps : du 24 janvier 2019 au 16 mai 2019 (14 semaines, 56 périodes)

Frais d'inscription (non remboursables) 100.-

Tarif :

		Frais de photocopies	Total
2 élèves	1484.-	25.-	1509.-
3 élèves	1204.-	25.-	1229.-
4 élèves et plus	924.-	25.-	949.-

L'écolage doit être payé avant le 1^{er} jour de cours.

Aucun remboursement ni aucune réduction d'écolage ne seront accordés en cas d'absence ou de démission. En cas d'annulation du présent contrat durant l'année scolaire, le solde de l'écolage du semestre en cours sera dû.

Date : Signature :